



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2025

N° 2025 - 90

L'an deux mil vingt cinq, le seize décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 3

### Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian, M. BUCHON Gérard

### Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à Mme DESTOOP Nathalie, M. SANTERRE Jacky donne pouvoir à Mme CHETTAB Carole, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian

### Etaient absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

### Etaient excusé(s) :

M. SANTERRE Jacky, Mme DEPOILLY Kandice, Mme DACHEUX Dominique, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation  
09/12/2025

**OBJET** : Choix des entreprises - Aménagement de la cellule commerciale

Date d'affichage  
19/12/2025

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a eu lieu de choisir des entreprises qui effectueront les travaux d'aménagement de la Cellule commerciale située rue Charles de Gaulle à Gamaches.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../....

et publication du :

.../.../....

Pour rappel, le marché d'aménagement de la cellule commerciale comportait 6 lots en parties séparées :

1. Gros œuvre-Carrelages-Faïences
2. Menuiseries extérieures aluminium-Métallerie
3. Menuiseries intérieures-Plâtrerie
4. Peinture
5. Electricité
6. Plomberie CVC

Les offres suivantes ont été retenues dans les conditions suivantes :

- \*Lot 1 : offre de AGEINHEIM à hauteur de 29 200 € HT
- \*Lot 2 : offre PELLETIER à hauteur de 36 902.30 € HT
- \*Lot 3 : offre de JPC CARPENTIER à hauteur de 45 531.040 € HT
- \*Lot 4 : offre DOUTRELEAU à hauteur de 9 287.48€ HT
- \*Lot 5 : offre de IDELEC à hauteur de 24 940 € HT
- \*Lot 6 : offre GOSSET à hauteur de 10 200.78 € HT

Offre totale : 140 134.36 € HT annexe 2

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 3  
abstentions (Mrs DUBOIS, CARETTE et Mme SIRE) :**

- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 1 pour un coût estimé de 29 200 € HT à l'entreprise AGEINHEIM
- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 2 pour un coût estimé de 36 902.30 € HT à l'entreprise PELLETIER
- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 3 pour un coût estimé de 45 531.40 € HT à l'entreprise JPC CARPENTIER
- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 4 pour un cout estimé de 9 287.48 € HT à l'entreprise DOUTRELEAU
- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 5 pour un coût estimé de 24940 € HT à l'entreprise IDELEC
- **ATTRIBUE** le marché Aménagement lot 6 pour un coût estimé de 10 200.78 € HT à l'entreprise GOSSET
- **DIT** que les crédits seront prévus au BP 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles au marché travaux CELLULE COMMERCIALE.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.  
Le Maire,  
Jean-Paul MONGNE

